
THE CHILD AND FAMILY SERVICES ACT
(C.C.S.M. c. C80)

**Child and Family Services Regulation,
amendment**

Regulation 100/2011
Registered July 6, 2011

Manitoba Regulation 16/99 amended
1 *The Child and Family Services Regulation, Manitoba Regulation 16/99, is amended by this regulation.*

2 *The list of forms at the beginning of Schedule A is amended by striking out the row CFS-22 and substituting the following:*

CFS-22A	II	Affidavit of Personal Service	30(1)(a) to (d)
CFS-22B	II	Affidavit of Service by Registered Mail on Agency	30(1)(e)

3 *Form CFS-22 in Schedule A is replaced with Forms CFS-22A and CFS-22B in the Schedule to this regulation.*

Coming into force

4 *This regulation comes into force 60 days after it is registered under The Regulations Act.*

LOI SUR LES SERVICES À L'ENFANT ET À LA FAMILLE
(c. C80 de la C.P.L.M.)

Règlement modifiant le Règlement sur les services à l'enfant et à la famille

Règlement 100/2011
Date d'enregistrement : le 6 juillet 2011

Modification du R.M. 16/99
1 *Le présent règlement modifie le Règlement sur les services à l'enfant et à la famille, R.M. 16/99.*

2 *La liste des formules figurant à l'annexe A est modifiée par substitution, au numéro de formule CFS-22(F) et des renseignements qui figurent en regard de ce numéro, de ce qui suit :*

CFS-22A(F)	II	Affidavit de signification à personne	30(1)a à d)
CFS-22B(F)	II	Affidavit de signification à un office par courrier recommandé	30(1)e)

3 *La formule CFS-22(F) figurant à l'annexe A est remplacée par les formules CFS-22A(F) et CFS-22B(F) figurant à l'annexe du présent règlement.*

Entrée en vigueur

4 *Le présent règlement entre en vigueur 60 jours après son enregistrement en vertu de la Loi sur les textes réglementaires.*

I served _____ (identify person served) _____ by leaving a copy of the identified documents with him or her at _____ (state address where the person was served) _____.

At the same time I explained to the said _____, that a person served is entitled to two clear days notice of the hearing. The said _____ signed in my presence the Waiver of Two Clear Days Notice which is attached and marked as Exhibit "A" to my affidavit.
(cross out if waiver not signed)

I was able to identify the person served by means of (state the means by which the person's identity was ascertained)

SWORN (AFFIRMED) before me _____)
at the _____ of _____)
in the Province of Manitoba _____)
this _____ day of _____ 20 ____) _____

A Commissioner for Oaths in and for
the Province of Manitoba
My Commission expires _____

FORM CFS-22B

THE QUEEN'S BENCH
(FAMILY DIVISION)
_____ CENTRE

OR

THE PROVINCIAL COURT
(FAMILY DIVISION)
OF _____

IN THE MATTER OF: *The Child and Family Services Act* — clause 30(1)(e)

AND IN THE MATTER OF: _____
born the ____ day of _____, _____

BETWEEN:

Petitioner,

- and -

Respondent(s).

AFFIDAVIT OF SERVICE BY REGISTERED MAIL ON AGENCY

I, _____, of the _____ of _____, in the
Province of Manitoba, _____ (occupation), make oath and say (solemnly affirm) that:

On _____, 20____, I served or caused to be served _____ (name of person and
agency served) _____ by registered mail with Canada Post Corporation item # _____ attached to the
envelope, a true copy of

- Petition(s) and Notice(s) of (Further) Hearing, which (is/are) returnable on _____, 20____.
- Particulars of the grounds that are alleged to justify a finding that a child is in need of protection.
- Notice of Hearing as Adjourned specifying that the hearing is to be adjourned to _____, 20____.

(identity documents served and cross out or modify as required)

Attached is the confirmation of delivery receipt obtained from Canada Post Corporation for item # _____ showing the envelope was delivered to _____ (identify person and agency served) on _____, 20____.

Item # _____ on the confirmation of delivery receipt is identical to the item number on the registered mail receipt obtained from Canada Post Corporation for the envelope sent to _____ (state address where mail was delivered) _____.

SWORN (AFFIRMED) before me _____)
at the _____ of _____)
in the Province of Manitoba _____)
this _____ day of _____ 20 _____) _____

A Commissioner for Oaths in and for
the Province of Manitoba
My Commission expires _____

The Queen's Printer
for the Province of Manitoba

ANNEXE

FORMULE CFS-22A(F)

COUR DU BANC DE LA REINE

COUR PROVINCIALE

(DIVISION DE LA FAMILLE)

OU

(DIVISION DE LA FAMILLE)

CENTRE DE _____

DE _____

DANS L'AFFAIRE DE : *la Loi sur les services à l'enfant et à la famille* — alinéas 30(1)a) à d)

ET DANS L'AFFAIRE DE : _____,

né(e) le _____.

ENTRE :

requérant(e),

- et -

intimé(e)(s).

AFFIDAVIT DE SIGNIFICATION À PERSONNE

Je soussigné(e), _____, _____ (profession),
du (de la) _____ de _____, dans la province du Manitoba, déclare sous
serment (affirme solennellement) ce qui suit :

Le _____ (date), à _____ (heure), j'ai signifié à personne à (nom de la personne/nom de la personne et de l'office), une copie certifiée conforme :

- de la (des) requête(s) et de l'avis (des avis) d'audience (de nouvelle audience), rapportable(s) le _____.
- des motifs détaillés invoqués pour la justification d'une conclusion selon laquelle un enfant a besoin de protection.
- de la déclaration du revenu familial (à remplir).
- de l'avis de reprise d'audience indiquant que l'audience reprendra le _____.
- de l'avis de motion relatif au renvoi d'instance visé à l'article 28 de la *Loi sur les services à l'enfant et à la famille* et dont la date d'audience est fixée au _____ (date).

de l'affidavit de _____ (nom) _____, daté du _____, relatif au renvoi d'instance visé à l'article 28 de la *Loi sur les services à l'enfant et à la famille* et dont la date d'audience est fixée au _____ (date) _____.

(Indiquer les documents qui ont été signifiés et biffer ou modifier au besoin.)

J'ai signifié les documents indiqués ci-dessus à _____ (destinataire de la signification) _____ en lui en remettant une copie à _____ (indiquer l'adresse où la signification a été faite) _____.

Lors de la signification, j'ai expliqué à _____ que le destinataire de la signification a le droit de recevoir un préavis de deux jours francs de la date d'audience. _____ a signé devant moi la renonciation au préavis de deux jours francs jointe à mon affidavit sous la cote A.

(Biffer si la renonciation n'est pas signée.)

J'ai pu identifier de la façon suivante la personne à laquelle la signification a été faite :

DÉCLARÉ SOUS SERMENT)
(AFFIRMÉ SOLENNELLEMENT) devant moi)
à _____)
dans la province du Manitoba,)
le _____)

Commissaire aux serments dans et pour
la province du Manitoba
Ma commission prend fin le _____.

FORMULE CFS-22B(F)

COUR DU BANC DE LA REINE

COUR PROVINCIALE

(DIVISION DE LA FAMILLE)

OU

(DIVISION DE LA FAMILLE)

CENTRE DE _____

DE _____

DANS L'AFFAIRE DE : la *Loi sur les services à l'enfant et à la famille* — alinéa 30(1)e)

ET DANS L'AFFAIRE DE : _____,

né(e) le _____.

ENTRE :

requérant(e),

- et -

intimé(e)(s).

AFFIDAVIT DE SIGNIFICATION À UN OFFICE PAR COURRIER RECOMMANDÉ

Je soussigné(e), _____, _____ (profession) _____,
du (de la) _____ de _____, dans la province du Manitoba, déclare sous
serment (affirme solennellement) ce qui suit :

Le _____, j'ai signifié ou fait signifier par courrier recommandé
à (nom de la personne et de l'office), par l'entremise de la Société canadienne des postes, une copie certifiée
conforme :

- de la (des) requête(s) et de l'avis (des avis) d'audience (de nouvelle audience), rapportable(s)
le _____.
- des motifs détaillés invoqués pour la justification d'une conclusion selon laquelle un enfant a besoin
de protection.
- de l'avis de reprise d'audience indiquant que l'audience reprendra le _____.

(Indiquer les documents qui ont été signifiés et biffer ou modifier au besoin.)

Est apposé sur l'enveloppe le numéro d'envoi _____.

Est joint aux présentes le reçu de la confirmation de livraison obtenu de la Société canadienne des postes pour l'envoi n° _____, lequel reçu indique que l'enveloppe a été livrée à (nom de la personne et de l'office ayant fait l'objet de la signification), le _____.

Le numéro indiqué sur le reçu de la confirmation de livraison est le même que celui indiqué sur le reçu de courrier recommandé obtenu de la Société canadienne des postes à l'égard de l'enveloppe envoyée à (au) (adresse où le courrier a été livré).

DÉCLARÉ SOUS SERMENT)
(AFFIRMÉ SOLENNELLEMENT) devant moi)
à _____,)
dans la province du Manitoba,)
le _____.

Commissaire aux serments dans et pour
la province du Manitoba
Ma commission prend fin le _____.